



NATURA 2000  
*Garonne*  
EN OCCITANIE  
Ariège - Hers - Salat - Pique - Neste

# Natura 2000, Garonne en Occitanie

Ariège, Hers, Salat, Pique, Neste

Avril  
2019

## Edito

Depuis un an, la démarche Natura 2000 est opérationnelle sur le territoire de la Garonne en Occitanie et ses affluents : l'Ariège, l'Hers, le Salat, la Pique et la Neste. J'ai ainsi le plaisir de vous présenter cette seconde lettre d'information qui décrit les leviers d'actions, les types d'opérations finançables et le dispositif d'animation mis en place à disposition des acteurs désireux d'agir pour notre patrimoine naturel commun.

Afin que vous puissiez clairement identifier les animateurs Natura 2000 sur votre territoire, leurs contacts sont détaillés en dernière page de ce numéro. Ceux-ci, forts de leurs compétences, sont là pour répondre à vos interrogations et vous conseiller.

Cette relance du dispositif Natura 2000 démontre l'engagement fort du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG), accompagné des collectivités animatrices territoriales et des associations naturalistes partenaires, en faveur des espèces et des habitats d'intérêt communautaire sur la Garonne et ses affluents.

Au moment où, 1 million d'espèces animales et végétales, sur les 8 millions estimées dans le monde, sont menacées d'extinction (rapport du GIEC de la biodiversité, mai 2019), notre mobilisation est essentielle.



**Jean-Michel FABRE,**

*Président du Comité de pilotage plénier du grand site  
Natura 2000 Garonne en Occitanie.*

*1<sup>er</sup> Vice Président du SMEAG, Vice Président du Département de la  
Haute-Garonne, chargé du Logement, du Développement durable  
et du Plan Climat*

Natura 2000  
et vous ! p.2

Quelques  
exemples p.3

Animation Natura 2000  
Garonne en Occitanie  
p.4

Sommaire



© Didier TAILLEFER / SMEAG

# Natura 2000 et vous !

## Comprendre : une impulsion européenne au service de la biodiversité

### Réseau Natura 2000

» ensemble de sites terrestres, aquatiques et marins identifiés à l'échelle européenne pour la rareté et la fragilité des espèces animales, végétales et des habitats qu'ils hébergent. La constitution de ce réseau repose sur 2 directives européennes : la Directive « Habitats » et la Directive « Oiseaux ». L'objectif est d'enrayer la perte de biodiversité, tout en respectant les activités humaines en place.

### Habitat d'intérêt communautaire (ou européen)

» milieu naturel listé en annexe I de la Directive « Habitats ». Ces milieux sont soit en danger de disparition, soit ont une aire de répartition réduite ou une biodiversité exceptionnelle, et nécessitent la désignation du « site Natura 2000 ».

### Espèce d'intérêt communautaire (ou européen)

» espèce animale ou végétale en danger de disparition, rare ou propre à un territoire bien délimité. Elles sont visées par l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou en annexe II de la Directive « Habitats » pour les espèces autres que les oiseaux.



// Ripisylve de la Garonne pyrénéenne près de Fos (31)

© Didier VALLEBERG, S.M.E.A.G.



// Agrion de mercure

© Mathieu Menand, Nature En Occitanie



// Héron pourpré

© Jean-François Bousquet, Nature En Occitanie

## S'engager : une dynamique locale et des outils de gestion à la portée de tous

### » Chartes Natura 2000

**Qu'est-ce que c'est ?** La Charte Natura 2000 est un « guide de bonnes pratiques de gestions » favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire du site. Chaque site est doté de sa propre charte.

**Qui peut adhérer ?** La charte permet à chaque propriétaire, élu ou usager de s'engager sur la base du volontariat pour une durée de 5 ans.

**Avantage ?** L'adhésion marque un engagement fort aux objectifs et valeurs de Natura 2000 et peut donner droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

**Comment ?** Un dossier de demande d'adhésion doit être constitué avec l'animateur territorial du site.

### » Contrats Natura 2000

**Qu'est-ce que c'est ?** Le Contrat Natura 2000 est conclu entre l'Etat et le propriétaire (ou ses mandataires ou tout ayant droit) d'une parcelle forestière ou non agricole ni forestière. Il comporte des engagements de conservation, gestion ou de restauration du milieu à réaliser selon un cahier des charges précis.

**Qui peut signer ?** Tout propriétaire, ses mandataires ou tout ayant droit, d'une parcelle comprise dans le site. L'engagement se fait sur une durée de 5 ans. Les travaux peuvent être financés à 100% pour un particulier.

**Avantage ?** La mise en place d'actions favorables donne droit à des aides.

### » Sensibilisation

La sensibilisation des acteurs et du grand public fait partie intégrante de l'animation Natura 2000. Des actions de communication sont et seront engagées dans le but de faire connaître la biodiversité du territoire et les enjeux liés à sa préservation.

### » Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

#### Cas particulier des contrats agricoles

Ces mesures ont pour objectif de maintenir ou introduire des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Elles permettent aux agriculteurs (engagés à la PAC) d'obtenir des aides financières en compensation des coûts engagés.

*A noter que seule la rivière Hers est concernée par ces mesures sur le site de la Garonne et ses affluents en Occitanie pour la période actuelle.*

### » Veille environnementale et études d'incidences

Un des rôles des animateurs Natura 2000 est de mettre à disposition des acteurs locaux ses conseils et expertises techniques. Il se doit de veiller à la compatibilité des projets d'aménagements avec la préservation du site désigné.

**Tout porteur de projets souhaitant réaliser un aménagement ou des travaux sur un site Natura 2000 doit au préalable contacter l'animateur territorial pour avis.**

## Quelques exemples

### Types d'actions mises en œuvre avec Natura 2000 :

- » Restaurer la dynamique fluviale
- » Restaurer et conserver les ripisylves\*
- » Conserver les habitats forestiers
- » Restaurer les annexes hydrauliques\*
- » Restaurer les roselières\*
- » Restaurer la qualité des eaux et des sédiments\*
- » Lutter contre les espèces végétales indésirables
- » Maintenir des milieux ouverts herbacés et la mosaïque bocagère
- » Réaliser l'inventaire des habitats et de suivis écologiques d'espèces d'intérêt communautaire\*

### Un contrat Natura 2000 sur le bassin de l'Hers :

#### La ripisylve du Douctouyre

En 2018, un nouveau contrat Natura 2000 forestier de restauration de la ripisylve a été signé avec un propriétaire privé sur les berges du Douctouyre ! Ce sont au total 210 mètres de berges qui vont bénéficier d'opération de replantation et d'entretien sur deux communes en Ariège.

Grâce à ce contrat, il est prévu la préparation du sol, la plantation de boisements diversifiés et pluristratifiés et la pose de gaines de protection contre le broutage. Cela permettra d'assurer la continuité de la ripisylve sur des portions qui en étaient jusqu'alors dépourvues.

Une partie des plantations sera réalisée avec des écoliers afin de les sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et de les impliquer concrètement dans le projet. Un entretien ultérieur assurera la reprise optimale des plants.

### Un contrat Natura 2000 sur la Garonne :

#### La roselière de Rispou

En vallée de Garonne en Tarn-et-Garonne, la commune de Grisolles souhaite également s'engager dans une action forte pour la biodiversité d'importance à l'échelle de l'Europe qui est présente sur son territoire. C'est en effet ici que se situe le fief du héron pourpré, un oiseau « Natura 2000 » devenu rare sur le fleuve, notamment du fait de la disparition de son habitat de prédilection, la roselière. Le contrat Natura 2000 porte donc sur la replantation de roseaux dans un ancien bras de Garonne. « Ce projet s'inscrit tout logiquement dans le prolongement de nos démarches environnementales comme le « zéro phyto » et la préservation de la zone humide de Mauvers les Bordes » souligne Philippe SABATIER, adjoint au Maire, en charge du développement durable.

## LEXIQUE

### Annexes hydrauliques :

petits fossés, bras mort ou dépressions de la berge situés en bordure immédiate des rivières. Ces zones sont en eau au moins une partie de l'année et certaines s'assèchent naturellement en été, permettant ainsi le développement d'une végétation terrestre riche et spécifique.

### Ripisylve :

formations boisées, buissonnantes et herbacées qui se développent au bord des rivières et des plans d'eau. Elle est constituée d'espèces caractéristiques, en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues: saules, aulnes...

### Roselière :

formation végétale composée essentiellement de roseaux et d'autres plantes amphibies.

### Sédiments :

matériaux tels que des graviers, sables ou de la vase ayant été transportés par l'eau ou la glace et qui se sont déposés au fond des rivières.



// La berge du Douctouyre qui sera replantée



// Le bras mort de Rispou à Grisolles

# Animation Natura 2000 Garonne en Occitanie

## Des animateurs au plus proche de votre territoire

Le comité de pilotage plénier du 30 janvier 2018 a désigné le **SMEAG** comme animateur-coordonateur pour le grand site Natura 2000 Garonne en Occitanie. Afin d'assurer une animation au plus près des acteurs locaux, des **animateurs territoriaux** ont été désignés sur leurs territoires de compétence. De plus pour mobiliser toutes les compétences nécessaires des **partenaires techniques** ont été sélectionnés.



	Animateurs territoriaux	Partenaires techniques
Coordinateur / Animation Garonne en Tarn-et-Garonne	<b>SMEAG</b> natura2000@smeag.fr 05.62.72.76.00	<b>Nature En Occitanie</b> m.jund@natureo.org 05.34.31.97.95
Animation Garonne et Pique en Haute-Garonne	<b>Conseil Départemental de la Haute-Garonne</b> Natura2000@cd31.fr 05.34.33.48.21	
Animation Neste	<b>PETR Pays des Nestes</b> accueil@paysdesnestes.fr 05.62.98.50.28	<b>AREMIP</b> aremip2@gmail.com 05.61.95.49.60
Animation Ariège	<b>SYMAR Val d'Ariège</b> symarvalariege@orange.fr 05.61.68.53.18	<b>Fédération de l'Ariège de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique</b> allan.yotte@peche-ariège.com 05.61.600.700
Animation Hers	<b>SBGH</b> sbgh@orange.fr 05.61.68.25.04	
Animation Salat	<b>SYCOSERP</b> peggy.guerin@sycoserp-couserans.fr 05.34.14.01.73	<b>MIGADO</b> anne.soulard@migado.fr 06.07.81.23.61



Vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une parcelle comprise dans le site Natura 2000 et vous souhaitez vous engager dans la préservation du patrimoine naturel de votre territoire ?

»» Les animateurs Natura 2000 sont à votre disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations !

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet dédié : <http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr/>



Directeur de publication : Jean-Michel FABRE  
Comité de rédaction : SMEAG  
Réalisation et mise en page : *Agence Place Publique*  
Imprimeur : Imprimerie Messages

Lettre d'information éditée par le SMEAG  
61 rue Pierre Cazeneuve  
31 200 Toulouse  
Tél. : 05 62 72 76 00